

## **34 - Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» - Versement de subventions**

**M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur :**

### **1 - Foyer de Jeunes Travailleurs « Les Oiseaux »**

Une convention pluriannuelle de trois ans avec l'Association gestionnaire du Foyer Mixte de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» a été renouvelée après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté par le Conseil Municipal le 14 février 2012. Cette convention arrive à échéance en décembre 2014.

Il convient, selon les termes de la convention, d'objectifs et de moyens pour 2012 à 2014, de se prononcer sur le programme d'actions engagé par l'Association en 2014. Celui-ci détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

En conséquence, un avenant programmatif et financier fixant les actions soutenues par la Ville est passé pour l'année 2014 avec l'association.

L'Association Foyer Mixte de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» accueille en priorité des jeunes âgés de 16 à 30 ans dans une structure d'accueil, de logement et d'accompagnement socio-éducatif.

Le projet de l'Association est centré sur l'accueil des jeunes au cours de leur trajectoire d'insertion sociale et professionnelle. Sa mission centrale est de favoriser l'accès à l'autonomie et la socialisation des jeunes par l'habitat et par différentes formes d'incitation et d'actions dans les domaines où se forge leur qualification sociale : vie quotidienne, mobilité, emploi, formation, loisirs, culture...

Pour l'année 2014, le Foyer de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» continuera à développer ses actions sur les bases des principes et des valeurs de la charte de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes. Les actions, proposées dans les domaines de la prévention, de la santé, de la citoyenneté, de l'accès à la culture, sont développées à partir des outils : logement, restauration associative (ouverte sur l'extérieur), activités socio-éducatives, action culturelle et vie collective et associative.

#### **1.1. L'activité «accueil et logement»**

Le Foyer de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» est ouvert à l'année, 24h/24 et 7 jours/7. Le FJT «Les Oiseaux» dispose d'un parc de 162 chambres et studettes pour 182 places, répartis sur deux sites distincts (130 chambres et 12 studettes au «Foyer central» et 10 appartements en colocation - 20 chambres - au «Foyer Soleil»).

Les logements sont attribués par une commission interne, sous couvert de critères d'âges (16 à 30 ans), de situation socioprofessionnelle (emploi, toute forme de contrats, formation professionnelle ou stage sur l'agglomération de Besançon) et de condition de ressources financières suffisantes.

En 2013, 398 résidents ont séjourné au FJT (417 en 2012), soit 47 762 nuitées (pour 46 936 en 2012). Le FJT a accueilli 41 % de jeunes femmes pour 59 % de jeunes hommes (chiffres identiques en 2011 et 2012).

La durée moyenne des séjours est estimée à 5,4 mois. Elle se répartit à 76 % pour les séjours de moins de six mois et 24 % pour les séjours de plus de six mois.

Le FJT «Les Oiseaux» a accueilli 31 jeunes issus de structures éducatives (Aide Sociale à l'Enfance, Centre Départemental de l'Enfance, Centres éducatifs...), ainsi qu'une dizaine de jeunes en situation de handicaps en partenariat avec l'ADAPEI, l'APF et le CRESSDEV.

Parmi les résidents entrés au FJT en 2013 : 70 % étaient âgés de 16 à 25 ans, 19 % de 25 à 30 ans et 11 % avaient plus de 30 ans.

L'équipe du FJT constate, d'année en année, une augmentation significative du nombre de jeunes en situation de grande précarité (ressources financières fluctuantes, insuffisantes et en-dessous du seuil de pauvreté). Durant cette année 2013, il a été observé une nette détérioration des conditions de vie. De plus en plus de jeunes se trouvent dans des situations de rupture sociale, familiale et présentent des troubles psychologiques associés (problématiques d'addictions et/ou d'ordre psychiatrique). Le FJT a développé un important travail avec le secteur psychiatrique, mais les réponses aux problématiques des jeunes restent très limitées.

Le FJT dispose d'une activité annexe d'auberge de jeunesse (en fonction des logements vacants). En 2013, l'auberge de jeunesse a comptabilisé 2 876 nuitées (3 468 en 2012). Les personnes hébergées proviennent d'une vingtaine de nationalités différentes.

L'accueil et le séjour de groupes s'appuient quant à eux sur des conventions passées avec des partenaires : le CRIJ pour les programmes Eurodyssée, Léonardo, Energie Cité, le CLA, le Lycée Ferté ou des clubs sportifs.

Les résidents bénéficient également d'une restauration collective, avec une tarification spéciale et avantageuse. Une exigence de qualité est mise en avant afin de permettre aux résidents du FJT l'accès à une alimentation régulière et équilibrée.

La restauration, 400 repas servis en moyenne par jour, 109 306 repas servis en 2013 (117 000 repas en 2012) est ouverte sur l'extérieur (entreprises, artisans, personnes âgées du quartier...), sous condition d'adhésion à l'Association. Cette activité, à vocation sociale propose des repas à tarifs modérés. Ce service demeure un secteur encore fragile pour l'Association même si sa situation financière s'améliore. L'équilibre de cette activité est visé à l'horizon 2015.

L'équipe du FJT compte actuellement 34 salariés (29 ETP), répartis en quatre pôles d'activités : «Socio-éducatif et culturel», «Administration/Finances et Gestion Locative», «Habitat/Maintenance», «Restauration associative».

L'équipe socio-éducative et culturelle est composée d'une responsable de pôle, de trois animateurs et d'une animatrice socio-éducatifs, d'une volontaire de service civique et de trois agents d'accueil et de sécurité (veille de nuit). Un travail étroit est effectué quotidiennement avec les agents d'accueil de jour rattachés au pôle «Administration, Gestion locative» pour des questions d'organisation.

### **Les perspectives 2014**

Afin de faire face aux évolutions des besoins des jeunes vis-à-vis du logement, l'équipe du FJT «Les Oiseaux» poursuit ces réflexions sur l'évolution de son parc de logements. Des études de besoins des jeunes, architecturales vont être conduites afin d'élaborer un projet d'extension du bâtiment.

Dans l'attente de ce projet, une transformation de quelques logements va être menée.

En parallèle, l'équipe va élaborer un plan d'action sur trois ans «d'amélioration de la qualité d'accueil des personnes en situation de handicap».

Ces différents projets sont des réponses aux besoins grandissants des résidents et du public fréquentant le FJT.

#### **1.2. La fonction «socio-éducative»**

Le projet socio-éducatif et culturel a été formalisé en 2011. Il recentre les missions du FJT «Les Oiseaux» sur sa fonction d'origine, à savoir de favoriser la socialisation, l'autonomie, la responsabilisation et la citoyenneté des jeunes adultes et des différents usagers.

Sur la base de ce projet socio-éducatif et culturel, la Ville de Besançon est partenaire du FJT «Les Oiseaux» et lui apporte un soutien financier chaque année.

### **1.2.1. Les activités socio-éducatives**

Développant au quotidien une approche d'éducation populaire, l'équipe socio-éducative du FJT «Les Oiseaux» positionne très clairement son rôle et ses missions dans l'accompagnement des jeunes résidents.

Il s'agit d'adopter une posture d'étayage des jeunes, tout en leur laissant liberté et maîtrise des choix et des actes les concernant. Ce positionnement clair des niveaux d'intervention de l'équipe est, sans cesse, expliqué et argumenté vis-à-vis des jeunes et des partenaires.

L'équipe socio-éducative n'a de cesse d'analyser les problématiques (évolutives) vécues par les jeunes. A partir de ces analyses, elle crée et développe son approche singulière et des outils pédagogiques cohérents face aux besoins des jeunes accueillis (soirées informatives, guides pédagogiques, conférences-débats...).

Par le développement de ce type d'actions socio-éducatives, l'objectif pour l'équipe reste bien de se situer comme un soutien ponctuel, dans le but de favoriser au maximum le déploiement de l'autonomie individuelle.

L'équipe socio-éducative rencontre régulièrement les structures mobilisées sur les mêmes champs d'action sur le territoire bisontin. Progressivement, elle s'est dotée d'un réseau d'acteurs cohérent permettant de développer un travail d'accompagnement concerté et par là, de proposer des solutions adaptées aux problématiques des jeunes adultes.

L'équipe développe chaque année, quelques projets de plus grande envergure. Les quatre grands projets développés au cours de la saison 2013-2014 : «Presse des pommes», «Organisation du tri des déchets et sensibilisation aux gestes éco-citoyens», «Vélos», «Vacances d'été 2014».

Les espaces de loisirs et de sports collectifs ont une importance prégnante dans la vie quotidienne du FJT. Les 14 activités suivantes ont été réalisées sur la saison 2013-2014 : 7 tournois de «ping-pong», 5 tournois de «billard», 5 soirées «barbecue», 3 soirées «Trad'flor» (danses folkloriques), 10 soirées «football», 3 journées «ski à Métabief», 1 séance de «renforcement musculaire», 4 soirées «Docus du lundi», 1 sortie «Chalon dans la rue», 1 sortie «Bien Urbain», 1 sortie «Brame du cerf», 7 sorties «ramassage de pommes», 2 ateliers de «réparation de vélos», une nouvelle activité, «Ateliers d'échanges créatifs» a été créée en mars 2014.

Enfin, pour compenser la solitude et l'isolement des jeunes en rupture familiale, un repas a été également organisé, la veille de Noël.

### **Les perspectives 2014-2015**

En termes de perspectives pour l'année à venir, l'équipe continuera à développer ses différentes actions visant à éviter les situations d'exclusion sociale des jeunes. L'étayage des jeunes dans leurs trajectoires, tout en leur laissant liberté et maîtrise des choix les concernant, reste un objectif pour l'équipe du FJT.

L'équipe poursuivra le projet «d'organisation du tri des déchets et de sensibilisation aux gestes éco-citoyens».

### **1.2.2 Les actions culturelles**

Le FJT «Les Oiseaux» propose «une action culturelle éclectique et attractive, élaborée dans une logique d'ouverture sur le quartier et sur la Ville». Inscrite dans un mouvement d'éducation populaire, l'action du FJT «Les Oiseaux» défend un droit à la culture pour tous.

La programmation proposée par le FJT «Les Oiseaux» est en accès libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). L'accès aux spectacles et aux projections est soumis, depuis janvier 2012, à l'adhésion à l'Association gestionnaire du FMJT, ainsi qu'à un système de billetterie exonérée. L'axe de gratuité est un élément fondamental de la politique culturelle de l'établissement. Le FJT, à travers ces actions, fait obstacle à une certaine «ghettoïsation» des habitants et intervient sur le territoire comme structure de proximité. Cette dynamique positive rejaillit sur ses différents usagers et particulièrement sur les jeunes résidents.

Le FJT «Les Oiseaux» dispose de plusieurs salles aménagées et programme ainsi des séances de cinéma, des concerts et spectacles vivants, des expositions et des guinguettes. Ainsi sur la saison 2013-2014 :

- 30 séances de cinéma ont été projetées au «Ciné-club Les Oiseaux» (19 longs- métrages, 7 séances de courts-métrages, 5 projections-débats et 1 cinéma en plein-air (prévue pour juillet 2014), avec un total de 1 823 entrées, pour une moyenne de 61 spectateurs par séance.
- 11 concerts (chanson, rock, blues, jazz, musique classique...) et 6 spectacles vivants ont été proposés, avec un total de 1 730 entrées, pour une moyenne de 102 spectateurs par séance.
- 9 guinguettes ont été réalisées, avec un total de 1 720 entrées, pour une moyenne de 191 personnes par guinguette.
- 14 expositions différentes ont été proposées dans la galerie du FJT «Les Oiseaux». Les 13 vernissages ont accueillis 298 visiteurs.

Cette programmation, de septembre à juin, est gratuite et libre d'accès à tous les publics, résidents ou extérieurs, afin de procurer une ouverture vectrice de mixité sociale et de socialisation. Elle est largement ouverte sur le quartier et contribue au rayonnement et à l'animation de ce dernier.

En parallèle de la programmation culturelle annuelle, l'équipe a développé des projets avec différentes associations, entre-autres : «*A la Lueur des contes*», *Le Festival GÉNÉRIQ* avec l'accueil des concerts de «*Dead Hippies*» et «*ESB*» (nouveau projet de Yann Tiersen), *le Festival «Diversité»* avec le film «*Into the abyss*» de Werner Herzog suivi d'un débat avec Amnesty international, le festival «*Diversité*» organisé par le «Pôle Image Franche-Comté», avec l'association *Mighty Worm* présentation du film «*Asian tour movies, the Rebel Assholes*» réalisé par la société bisontine *Scopa film*, le *Label Hands in the dark* (label franc-comtois), le FJT a accueilli «*Mind over the mirror*» (projet solo de Jaime Fennelly).

### **Les perspectives 2014-2015**

Concernant les activités culturelles, la ligne de programmation sera maintenue et consolidée. Cependant, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- Entamer une réflexion sur l'avenir des «guinguettes».
- Tenter de trouver des solutions afin de pérenniser l'animation «cinéma plein-air» estivale.
- Créer un projet culturel autour du polaroid.

#### **1.2.3 La vie associative, participative et solidaire**

La vie associative se matérialise au FJT «Les Oiseaux», à travers différentes activités : des espaces de convivialité (la cafétéria associative), des espaces participatifs (Conseil de maison et Conseil de la Vie Sociale (CVS) et la mise à disposition de salles pour les associations du quartier. Concernant l'accueil d'associations, le FJT accueille en permanence sur l'année le Club de l'Amitié (3<sup>ème</sup> âge), la chorale de l'ASEP, les associations «BHEP» (poker), «EPI», Agro-bio conso (paniers bio), les Paniers de l'Anet (AMAP)..., et de façon plus ponctuelle diverses associations pour leurs assemblées générales, leurs réunions ou encore des temps de formation...

A travers ces différents espaces, l'équipe du FJT souhaite renforcer l'implication des usagers et, plus particulièrement, celle des résidents dans la vie collective de l'établissement. Le projet «d'une idée à un projet» a été créé afin de soutenir les initiatives des résidents.

### **Les perspectives 2014-2015**

L'équipe mettra en œuvre le projet «d'une idée à un projet» et démarrera le dispositif «coup de pouce» (Appui financier et méthodologique au développement de projets des jeunes résidents).

La fonction socio-éducative en direction des jeunes et le lien social développé par le FJT de par son ancrage sur le territoire en tant que lieu de vie, d'animation et de mixité sociale, constitue la plus value du projet de l'Association FJT «Les Oiseaux».

L'association FJT Les Oiseaux réaffirme l'utilité sociale et économique du FJT en tant qu'outil structurant pour le territoire en participant activement à l'insertion et au maintien de la jeunesse sur le territoire. Pour mener à bien sa mission, elle sollicite le renouvellement du soutien de la Ville de Besançon dans le cadre d'une prochaine convention triennale 2015/2017.

### **Financement**

Le FJT accuse en 2013 un déficit avec un résultat net comptable de - 13 K€ (1 979 799 € de charges, contre 1 966 214 € de produits). Le déficit était de - 42 K€ en 2012, et de - 38 K€ en 2011.

Le résultat d'exploitation s'améliore de 79 % (- 19 K€ contre - 94 K€ en 2012), dû à une augmentation des produits des prestations fournies et des efforts sur la maîtrise des charges, tous secteurs d'activité confondus.

Concernant les comptes d'exploitation, le secteur socio-éducatif et culturel reste déficitaire mais améliore nettement son résultat, la restauration tend vers l'équilibre, le logement est à l'équilibre.

Les pertes des activités socio-éducatives/culturelles et de la restauration sont partiellement compensées par la location d'un patrimoine immobilier de l'association et le fruit de placements financiers.

La restauration devrait trouver son équilibre par elle-même d'ici à 2015 ; c'est l'objectif poursuivi, tout en maintenant une politique tarifaire en adéquation avec le public accueilli.

Compte tenu du résultat 2013, l'association vise l'équilibre en 2014 avec un budget total de 1 961 350 €. Cependant, la tâche sera difficile compte tenu de la fin des emplois aidés citée précédemment et du contexte d'augmentation des charges liées au logement qui augmentent plus vite que les redevances demandées aux jeunes.

Il est proposé d'accompagner les actions socio éducatives du FJT les Oiseaux du même montant de subvention que pour l'année 2013 soit 41 000 €.

La subvention sera versée comme suit :

<b>Acompte versé en janvier CM du 16/01/2014</b>	<b>Solde versé en juillet</b>
10 250 €	30 750 €

## **2 - Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»**

Le projet de l'Association Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» était jusqu'en 2010 suivi et soutenu par le CCAS. En 2011, la Ville, pour être en cohérence vis-à-vis des deux FJT, a repris le suivi de cette structure et le Conseil Municipal a adopté le 14 février 2012 une convention de partenariat, d'objectifs et de moyens pour 2012 à 2014.

L'association «Foyer des Jeunes Travailleurs - La Cassotte» a, au-delà de l'hébergement, pour mission d'accueillir et de soutenir les jeunes, de les accompagner et les aider à la prise d'autonomie, de favoriser l'intégration sociale et l'exercice de la citoyenneté, etc.

En 2011, l'Association a réécrit son Projet associatif et son Projet d'Etablissement, afin d'affirmer le dynamisme et l'adéquation de ces derniers face aux évolutions sociétales.

L'Association sur la base de valeurs partagées, met en œuvre des actions qui s'adaptent aux évolutions constatées. Il s'agit d'offrir :

- en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans de conditions modestes voire précaires, un lieu de vie, des prestations et un accompagnement éducatif et social personnalisé,
- un hébergement temporaire en période d'été à des groupes de jeunes, des couples, des personnes seules de conditions modestes,
- aux adhérents de l'Association, un service de restauration et plus largement un certain nombre de services en conformité avec ses valeurs

et de manière limitée et occasionnelle, à la demande des pouvoirs publics, de participer à des actions sociales (accueil d'urgence de jeunes, accueil temporaire et hébergement de jeunes de 16 à 25 ans, en grandes difficultés).

L'Association, à travers l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de jeunes, remplit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle s'appuie sur des valeurs défendues par l'ensemble de ses membres et par les professionnels qui interviennent auprès des personnes accueillies.

La valeur de la personne est reconnue, ses droits sont garantis. L'Association veille à :

- valoriser et promouvoir la personne,
- permettre le développement du «vivre ensemble»...
- permettre aux jeunes accueillis de prendre leur place dans la société...
- favoriser le développement de l'autonomie et la responsabilisation...

Au 31 décembre 2013, le FJT «La Cassotte» emploie 28 salariés soit 25,07 équivalents temps plein (22 permanents et 5 CDD/CAE).

### **2.1 - La fonction «accueil et logement»**

Le FJT «La Cassotte» accueille des jeunes de 16 à 25 ans (population mixte) avec une possibilité d'accueil jusqu'à 30 ans.

Ces jeunes sont dans une trajectoire d'insertion sociale et professionnelle.

«A ce titre, les professionnels des FJT participent à l'entrée des jeunes dans la vie active et au développement de leur citoyenneté en favorisant tant leur insertion sociale et professionnelle que leur sensibilisation à la santé, la culture, les loisirs, etc.» (*orientations circulaires n° 96-753 du 17/12/1996*).

Le FJT propose un accueil à des jeunes qui sont en mesure de construire un projet et d'assumer financièrement leur hébergement.

En 2013, 421 jeunes (contre 350 en 2012, 386 en 2011) ont été accueillis (231 filles et 190 hommes) représentant 40 788 nuitées (39 713 en 2012 et 42 680 en 2011).

En 2013, les 18-21 ans représentent 41 % des effectifs (48 % en 2012).

140 chambres sont disponibles et 4 chambres répondent aux critères de l'Allocation de Logement Temporaire, «ALT». Le taux d'occupation est de 80 % en moyenne sur l'année.

Notons que le taux d'occupation est actuellement de 93 % (septembre 2013 à mai 2014) sans nul doute grâce à une campagne de communication auprès des partenaires et à l'organisation de deux journées «portes ouvertes» courant avril 2014.

L'occupation des chambres est soumise à des variations saisonnières qui ont leur importance. En fin d'année scolaire, les jeunes, qui sont en formation professionnalisant souvent quittent l'établissement ; aussi durant la période estivale, l'établissement élargit son accueil à beaucoup de jeunes de passage.

Le FJT n'est pas un lieu anonyme où les jeunes prennent juste une chambre mais c'est aussi un lieu de vie, d'accompagnement et d'accueil que les animateurs et le personnel du FJT apportent selon les demandes. De plus, le FJT a l'agrément de résidence sociale et d'accompagnement dans le logement autonome.

L'activité restauration en 2013 est de nouveau en baisse - 10 % soit 78 938 repas servis (88 168 en 2012). Elle affiche une meilleure fréquentation au premier semestre suite au nouvel élan donné par le nouveau groupe interne «Restauration» comprenant des administrateurs et des professionnels. Ils se sont notamment fortement impliqués pour faire connaître davantage la prestation de «la Cassotte» et sa qualité.

Le FJT est un lieu «tremplin» vers l'autonomie : accompagnement de jeunes par exemple vers un CHRS pour les jeunes en difficultés ou un logement de droit commun lorsque les jeunes y sont prêts (en partenariat avec les bailleurs privés ou publics, FSL, etc.) (cf. agrément préfectoral de janvier 2011 «agrément ingénierie sociale, financière, et technique», selon le décret du 30 décembre 2009).

## **2.2. - La fonction «socio-éducative»**

La pluralité des profils accueillis au FJT entraîne la mise en œuvre d'une dynamique professionnelle collective qui permet aux jeunes de développer des compétences. Le suivi socio-éducatif constitue donc un des fondements de l'accompagnement proposé au FJT : «L'accession à l'autonomie est certes l'objectif central, toutefois les jeunes ont besoin d'un accompagnement qui prenne en compte leur trajectoire de vie avec leurs problèmes et leurs caractéristiques».

L'action éducative est conduite par une équipe qualifiée chargée d'organiser différentes actions. Le foyer et son infrastructure socio-éducative répondent aux objectifs des projets personnalisés et favorisent la mise en œuvre d'actions collectives :

- l'accueil qui sollicite un temps conséquent car il est individualisé,
- et l'organisation du temps libre et des loisirs.

La prise en compte et l'organisation du temps libre représentent un enjeu important pour les jeunes accueillis. Organiser le temps libre c'est favoriser la cohésion sociale, développer les mises en situation. Le brassage social et l'insertion sociale sont ainsi fortement visés. L'équipe peut affiner l'observation des jeunes, identifier ses capacités ou ses points faibles. En ce qui concerne le jeune, il est associé aux choix, cet «apprenti citoyen» peut aussi par ce biais, découvrir et expérimenter le monde qui l'entoure.

Les jeunes travaillent et sont présents en soirée et le week-end. L'intervention des professionnels permet la mise en œuvre d'activités ponctuelles. Des choix sont à réaliser au regard de l'organisation, toutefois, la planification de sorties est réalisable lorsqu'elle est anticipée. Les jeunes sont encouragés à rejoindre d'autres activités proposées par d'autres organismes.

Des sorties culturelles telles que le cinéma, le théâtre, des concerts sont proposés en vue de favoriser l'ouverture et l'insertion. Les objectifs visés sont : l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie.

Dans un souci d'ouverture et d'intégration sociale, une des originalités du foyer est d'inviter le public et «l'extérieur» à venir à la rencontre des jeunes. Ainsi des activités spécifiques sont organisées telles que : théâtre, projection de films, expositions...

Une logique de projet mêlant les différents intervenants est inscrite dans la vie du Foyer. Aux problèmes d'insertion professionnelle s'ajoutent souvent des problématiques d'insertion sociale, des difficultés personnelles et des situations liées à des contextes familiaux douloureux.

Les actions mises en œuvre sont diversifiées afin de toucher le maximum de jeunes. Les actions collectives et individuelles cherchent à favoriser les rencontres, les échanges et reposent sur une démarche personnelle et volontaire des résidents.

**\* Actions conduites :**

- **l'emploi** : Médiation, appui, suivi de l'évolution des projets professionnels, aide à la compréhension du contexte, accompagnement à la Mission Locale (visites, appels téléphoniques...), rencontres avec les employeurs, conseils pour l'élaboration de CV, élaboration des courriers de recherche d'emploi...

- **la formation** : rencontres avec les établissements de formation, réponses individuelles en fonction des objectifs spécifiques d'un projet (attitudes, comportements...), soutien au projet de formation ou professionnel.

- **le logement** : l'objectif de l'accueil au foyer est que le jeune soit «acteur de son hébergement». Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de lui faire acquérir toutes les connaissances de l'accès au logement autonome. Pour y parvenir, le jeune est accompagné dans les démarches administratives : la gestion financière et la gestion du budget ; formalités administratives ; orientation vers des structures adaptées en cas de difficultés (Contrats jeunes majeurs, hébergement «social» tel que CHRS...), santé (suivi individuel et prévention).

- **Projets individualisés avec Objectifs** : Contractualisés avec les jeunes les plus en difficultés, le Projet individualisé avec Objectifs permet de cadrer des parcours et d'accompagner le jeune afin d'accéder à un logement autonome.

Des activités spécifiques sont également organisées : nettoyage berges du Doubs, jeux d'expression, percussions, projets permettant de créer du lien intergénérationnel avec le quartier, éducation à l'alimentation, etc.

Enfin, le FJT accueille et accompagne des stagiaires issus de diverses formations du secteur social : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé mais également dans le secteur de la restauration ou du service entretien. Un tutorat est organisé en fonction des diplômes.

Le FJT loue également ses salles aux associations et autres personnes intéressées. Dans le cadre du nouveau partenariat, le FJT mettra gracieusement à disposition une salle pour des réunions municipales et notamment celle du CCH.



L'équipe des animateurs de la Cassotte invente, en fonction des périodes et des nouvelles idées ou compétences internes, des axes d'animation parfois très simples mais très appréciés, tels des soirées d'ateliers pratiques (jonglerie, modelage de ballons...), qui valorisent ceux qui parfois ne le sont pas du tout dans des cadres plus classiques... ; des activités sportives sont en attente d'être développées (football) et les premières mises en œuvres ont été très appréciées.

Des actions de préventions se sont poursuivies sur des thèmes incontournables (ex : préventions des addictions avec le CODES...).

De même le travail en partenariat avec les dispositifs et structures qui peuvent apporter des solutions de logement pour la sortie des jeunes qui ont de faibles ressources mais qui n'ont pas vocation à rester indéfiniment au FJT, par exemple les «logements-tremplin» que proposent le CCAS, dans le cadre du groupe de travail «dé-cohabitation jeunes» ou, bien sûr, les bailleurs sociaux avec lesquels l'équipe développe de nouveaux liens.

Le FJT est aussi présent aux réunions du SIAO, tant comme partenaire pour l'intégration de jeunes au FJT, que pour des réorientations de jeunes qui se révéleraient comme ayant besoin d'un accompagnement social beaucoup plus soutenu et qui ne relève pas d'un FJT (orientation vers un CHRS par exemple).

Pour le Projet d'Etablissement, l'équipe de «La Cassotte» s'engage dans une Démarche Qualité qui s'appuie sur un travail d'«Evaluation Interne des Pratiques Professionnelles», évaluation interne prévue par la Loi qui régit la structure (Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et qui s'applique aux Foyers de Jeunes Travailleurs) ; ce travail d'analyse et d'évaluation des pratiques va se dérouler, comme l'écriture du projet Associatif et celui du Projet d'Etablissement, dans une démarche très participative qui implique tous les salariés, par groupe ou sous groupe, avec une participation de deux administrateurs intéressés à la vie interne de la structure. 2014, sera la phase de l'évaluation externe.

Pour mener à bien sa mission, le FJT «La Cassotte» sollicite le renouvellement du soutien de la Ville de Besançon dans le cadre d'une prochaine convention triennale 2015/2017.

### **2.3 - Financement**

Le Compte de Résultat présente un résultat négatif de - **35 289,85 €** en 2013 (- 26 167,19 € en 2012, 42 669,95 € en 2011); le montant des charges s'élevant à 1 549 706,77 € et les produits à 1 514 416,92 €, l'essentiel du déséquilibre provenant d'une baisse des produits de restauration, les produits de l'hébergement se maintenant.

Le budget prévisionnel 2014 s'élève à 1 465 265 €.

Il est proposé d'accompagner les actions socio éducatives du FJT du même montant de subvention que pour l'année 2013 soit 15 500 €.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- décider le versement d'une subvention d'un montant de 41 000 € (acompte de 10 250 € déjà attribué lors du Conseil Municipal du 16 janvier 2014) au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»,

- décider le versement d'une subvention d'un montant de 15 500 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif pour 2014 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif pour 2014 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte».

**«M. LE MAIRE** : Des oppositions, des abstentions ? Je n'en vois pas, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 18 juillet 2014.*